

Tronc commun du Programme à orientation professionnelle

Première évaluation en 2027

Conçu pour être inclusif, le Programme à orientation professionnelle (POP) propose différents parcours pour les élèves de 16 à 19 ans. La vie contemporaine est pleine d'exigences pour les titulaires d'un diplôme du cycle secondaire qui entreprennent ou poursuivent des études supérieures ou qui entrent dans le monde du travail. L'essence même du POP est de permettre aux élèves d'améliorer leur confiance en soi, de développer leurs compétences et de se préparer à la vie active. Pour préparer les élèves à réussir dans un monde en constante évolution, les établissements scolaires doivent non seulement leur apporter les compétences nécessaires et les dispositions adéquates, mais également la capacité à gérer les changements et à les influencer.

Le POP propose un cadre comprenant une formation à orientation professionnelle choisie par l'établissement scolaire, au moins deux matières du Programme du diplôme et un tronc commun.

Le POP permet aux élèves de :

- développer une vaste gamme de compétences et approfondir leur compréhension dans des domaines spécifiques de la connaissance grâce à leurs cours du Programme du diplôme et leur formation à orientation professionnelle ;
- développer des stratégies flexibles d'acquisition ou d'enrichissement de connaissances et de compétences dans des contextes variés ;
- cultiver des attitudes et des habitudes qui leur permettent d'apprendre tout au long de leur vie et d'explorer différentes perspectives, possibilités et difficultés ;
- se préparer à intégrer efficacement un monde en constante évolution ;
- s'impliquer dans un apprentissage qui développe leur capacité et leur volonté d'innover de manière positive.

Les établissements peuvent adapter le cadre pédagogique du POP pour satisfaire aux exigences locales, régionales ou nationales en matière d'éducation.



Modèle du programme et tronc commun

Le tronc commun du POP améliore les qualités personnelles et renforce le développement professionnel des élèves. Il met en contexte les cours du Programme du diplôme et la formation à orientation professionnelle, et réunit tous les aspects du cadre pédagogique. Il développe chez les élèves bon nombre des caractéristiques et aptitudes décrites dans le profil de la communauté d'apprentissage de l'IB, et présente lui-même trois caractéristiques distinctes. Ainsi, le tronc commun :

- repose sur les opinions et les choix des élèves, ainsi que sur leur appropriation de l'apprentissage ;
- met l'accent sur des connaissances, des compétences et des attitudes corrélées, durables, et transférables ;
- fournit diverses possibilités de recueillir des preuves authentiques et de réaliser une évaluation continue de l'apprentissage.

Les quatre composantes du tronc commun sont reliées entre elles de par leur nature, leurs objectifs d'apprentissage et leurs liens intentionnels. Dans son ensemble, le tronc commun vise à :

- fonder le programme sur la mission de l'IB en renforçant les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage et la sensibilité internationale ;
- contextualiser et enrichir les cours du Programme du diplôme et la formation à orientation professionnelle, en réunissant tous les aspects du cadre pédagogique ;

- encourager le développement de connaissances, de compétences et d'attitudes personnelles, scolaires et professionnelles durables ;
- montrer que l'apprentissage est un processus itératif et corrélé, et constitue la pierre angulaire du bien-être continu des personnes et des communautés.

Les établissements doivent planifier l'enseignement des quatre composantes en tenant compte des besoins, des centres d'intérêt et des profils de leurs élèves.

Compétences personnelles et professionnelles

I. Description et objectifs globaux de la composante

Le cours de compétences personnelles et professionnelles est conçu de façon à ce que les élèves développent un ensemble de compétences qui peuvent être appliquées dans différents contextes pour appuyer leur développement personnel et professionnel, que ce soit maintenant ou dans l'avenir. Ce cours aide les élèves à se développer sur le plan individuel, mais aussi en tant que citoyennes et citoyens appartenant à des communautés locales et mondiales. Il les prépare aussi à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur, à continuer de se former ou à entrer sur le marché du travail.

En favorisant le développement de compétences interpersonnelles et intrapersonnelles, de la pensée critique et éthique et de la compréhension interculturelle, la composante soutient l'apprentissage des élèves dans les autres composantes du tronc commun et éléments du POP, et les prépare à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur, à continuer de se former ou à entrer sur le marché du travail, ainsi qu'à mener leur vie personnelle.

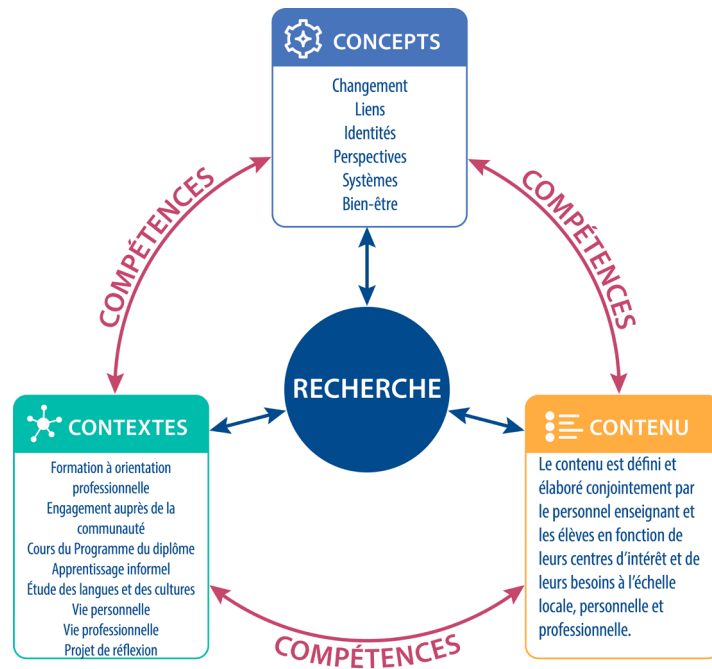
Le cours de compétences personnelles et professionnelles est une composante obligatoire du POP. Il est prévu dans l'emploi du temps des élèves et un minimum de 100 heures doit lui être consacré au cours des deux ans que dure le POP.

Grâce à la recherche, les élèves :

- acquièrent et appliquent des compétences transversales dans un large éventail de contextes ;
- explorent et comprennent une diversité de concepts liés à leur développement personnel et professionnel ;
- découvrent, comprennent et apprécient différentes perspectives ;
- développent leurs capacités de réflexion et l'envie d'apprendre tout au long de leur vie, et d'influer sur les changements, de les gérer et de s'y adapter.

II. Aperçu du programme d'études

À partir des objectifs globaux, des objectifs d'apprentissage et de l'aperçu de cours présentés dans le guide, chaque établissement scolaire conçoit et développe un cours de compétences personnelles et professionnelles unique qui lui est propre et qui permet à ses élèves d'établir des liens avec leur développement personnel et professionnel au moyen d'un éventail d'activités d'apprentissage reposant sur la recherche qui sont consignées dans un dossier créé par l'élève.



Les concepts, les contextes, le contenu et les compétences sont à la base de la conception du cours de compétences personnelles et professionnelles, et sont inclus dans la recherche. Cette approche favorise le développement de compétences personnelles et professionnelles. Elle amplifie également l'agentivité des élèves en leur offrant la possibilité de faire des choix et de s'approprier leur apprentissage.

Selon la nature de la recherche, différents concepts, contextes, contenus et compétences peuvent être intégrés de diverses façons. Ces compétences étant fondamentalement transversales, elles peuvent s'appliquer dans un large éventail de contextes, que ce soit dans le cadre scolaire, dans la vie ou au travail. Les recherches menées par les élèves éclairent ou inspirent les futures recherches, car les élèves transfèrent leur apprentissage et l'appliquent à des contextes nouveaux ou peu connus qui, à leur tour, entraînent de nouvelles questions et une compréhension plus nuancée. Les recherches peuvent être individuelles ou collaboratives, et les activités peuvent être dirigées (menées par l'équipe enseignante), guidées (responsabilité partagée entre le personnel enseignant et les élèves) ou ouvertes (menées par les élèves).

III. Évaluation

À l'issue du cours, les élèves doivent être en mesure de démontrer leur compétence dans les cinq objectifs d'apprentissage suivants.

Objectif d'apprentissage 1 : développer et appliquer des compétences intrapersonnelles dans différents contextes.

Objectif d'apprentissage 2 : développer et appliquer des compétences interpersonnelles et de communication dans différents contextes.

Objectif d'apprentissage 3 : développer et appliquer des compétences de pensée dans différents contextes.

Objectif d'apprentissage 4 : développer et appliquer une compréhension interculturelle dans différents contextes.

Objectif d'apprentissage 5 : démontrer une prise de conscience de la portée éthique de ses choix et de ses actions sur soi-même et sur les autres.

L'établissement scolaire est chargé de suivre et d'évaluer les progrès des élèves par rapport à ces objectifs d'apprentissage. Le personnel enseignant est encouragé à utiliser une diversité d'approches formatives et axées sur le dialogue pour guider l'enseignement et l'apprentissage au fur et à mesure que les élèves progressent dans la réalisation des objectifs d'apprentissage.

L'établissement scolaire doit déterminer et indiquer si les objectifs d'apprentissage ont été atteints à l'issue du cours. Pour réussir le cours de compétences personnelles et professionnelles, les élèves doivent démontrer que les cinq objectifs d'apprentissage ont été remplis. Cela peut être prouvé au moyen du dossier du cours de compétences personnelles et professionnelles, dont le contenu est sélectionné et organisé par les élèves et tenu à jour tout au long du cours.

Étude des langues et des cultures

I. Description et objectifs globaux de la composante

Le cours d'étude des langues et des cultures invite les élèves à mieux comprendre et à élargir leurs répertoires linguistiques et culturels, et à imaginer quels moyens pourraient leur permettre d'interagir davantage avec différents groupes linguistiques et culturels. Selon une approche de recherche collaborative, les élèves et le personnel enseignant explorent leurs répertoires linguistiques et culturels, en les envisageant dans le contexte des communautés locales et mondiales.

Le cours d'étude des langues et des cultures facilite la compréhension conceptuelle en permettant aux élèves de mener des recherches et d'examiner des questions générales concernant la langue, la culture, l'identité, le sens et leurs corrélations. Les centres d'intérêt et les expériences des élèves y occupent une place centrale. Cette composante du tronc commun vise à soutenir l'agentivité des élèves en leur permettant de se fixer des objectifs pertinents qui reflètent leurs aspirations et leurs besoins personnels, scolaires et professionnels. Elle leur permet de façonner leurs parcours d'apprentissage en faisant des choix qui sont pertinents, riches de sens et authentiques, et qui favorisent leur autonomie.

Étant donné que le multilinguisme et la compréhension interculturelle sont des fondements de la sensibilité internationale, qui occupe une place centrale dans la mission de l'IB, et dans la mesure où le multilinguisme est à la fois une réalité, un droit et une ressource, le cours d'étude des langues et des cultures vise à créer des conditions dans lesquelles les élèves peuvent :

- explorer et élargir leurs répertoires linguistiques et culturels ;
- cultiver leur curiosité, leur ouverture d'esprit et leur empathie en prenant conscience de la diversité linguistique et culturelle à l'échelle locale et mondiale, et en apprenant à apprécier cette diversité ;
- développer des connaissances, des compétences et des attitudes transférables à différentes situations, actuelles et futures (études, profession, loisirs).

II. Aperçu du programme d'études

La structure du programme du cours d'étude des langues et des cultures privilégie la recherche par rapport aux compétences linguistiques. Elle crée un équilibre entre structure et flexibilité, et soutient le développement de la compréhension conceptuelle. Elle permet également d'intégrer des modes d'apprentissage autonomes et guidés.

Composante du programme	Exigences
<p>Unité d'introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation de la nature, des objectifs globaux, des objectifs d'apprentissage et des concepts inhérents au cours d'étude des langues et des cultures. Établissement des fondements qui permettront aux élèves de choisir un axe d'apprentissage dans le cadre de la composante (par exemple, choix d'un domaine d'exploration) et de définir des objectifs personnels. 	<p>Obligatoire pour l'ensemble des élèves dans le cadre de cours guidés par l'enseignant ou l'enseignante.</p>
<p>Domaines d'exploration</p> <ul style="list-style-type: none"> Professionnel : ce domaine se concentre sur l'acquisition de compétences linguistiques et interculturelles à des fins précises, qu'elles soient professionnelles ou scolaires. Communauté : ce domaine met l'accent sur une langue ou une variété de langue dans le contexte d'une communauté locale ou mondiale, ou dans le contexte des rapports personnels/familiaux, culturels et historiques d'un ou d'une élève avec une communauté. Personnel : ce domaine favorise l'apprentissage d'une nouvelle langue ou variété de langue tenant lieu de code dans un contexte culturel, ou renforce un aspect du répertoire linguistique et culturel que l'élève possède par intérêt personnel. 	<p>Les élèves choisissent un de ces trois domaines d'exploration comme axe d'apprentissage dans le cadre de leur cours d'étude des langues et des cultures, selon leurs centres d'intérêt et leurs aspirations.</p> <p>Les élèves prennent part à une combinaison d'activités d'apprentissage autonomes et guidées.</p>
<p>Nombre total d'heures d'apprentissage : 70 heures minimum Nombre d'heures d'apprentissage guidé : 30 heures minimum</p>	

Dans le cadre de la composante d'étude des langues et des cultures, l'apprentissage et l'enseignement s'articulent autour de quatre concepts : identités, perspectives, pouvoir et communication. Ces concepts ont été sélectionnés en raison du rôle important qu'ils jouent dans la compréhension des corrélations qui existent entre la langue (ou les langues) et la culture (ou les cultures). Les élèves doivent explorer les quatre concepts, même si certains d'entre eux peuvent être étudiés de façon plus détaillée et approfondie que d'autres.

L'étude des langues et des cultures place l'élève au centre de l'apprentissage afin que le processus de développement du multilinguisme et de la compréhension interculturelle soit personnalisé, authentique, motivant et inclusif. Dans le cadre de cette composante, l'apprentissage est dynamique et itératif, et fondé sur une approche reposant sur la recherche.

La composante peut prendre l'une des formes suivantes pour la totalité ou une partie des élèves :

- **un cours conçu et enseigné par l'établissement scolaire**, dont l'axe d'apprentissage est défini collectivement par les élèves (par exemple, le domaine « professionnel » comme domaine d'exploration) ; ou
- **un cours étudié en autodidaxie avec le soutien de l'établissement**, dans le cadre duquel les élèves conçoivent leur parcours d'apprentissage, apprennent de façon autonome, et bénéficient du soutien et de la supervision de l'enseignant ou de l'enseignante de la composante.

III. Évaluation

L'établissement scolaire est chargé de suivre et d'évaluer les progrès des élèves. Il lui incombe aussi de déterminer et d'indiquer si les élèves ont mené à bien le cours. L'évaluation de la composante s'attachera à chercher des preuves de l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Certains objectifs peuvent être

démontrés plusieurs fois au cours de diverses tâches et activités d'apprentissage, et d'autres de manière occasionnelle. L'important est qu'il existe des preuves de la réalisation de chaque objectif.

Objectifs d'apprentissage

Afin d'élargir leurs répertoires linguistiques et culturels, les élèves devront être capables de démontrer l'atteinte des quatre objectifs d'apprentissage suivants.

Objectif d'apprentissage 1 : expliquer comment l'identité personnelle se façonne au contact des langues, des cultures et de la diversité des perspectives.

Objectif d'apprentissage 2 : définir leurs points forts et leurs aspirations, concevoir des objectifs personnels pertinents, et suivre leur apprentissage multilingue et interculturel au moyen d'une réflexion continue.

Objectif d'apprentissage 3 : appliquer des compétences et des connaissances en matière de communication dans des contextes divers.

Objectif d'apprentissage 4 : pratiquer l'introspection et développer la conscience de soi pour communiquer dans et entre les langues et les cultures.

L'ensemble des élèves :

- consignent dans un **journal d'apprentissage** leur investissement personnel et des preuves de leur apprentissage ;
- définissent **trois points de contrôle** ;
- mènent une réflexion sur chaque point de contrôle dans le **formulaire de progression et de réflexion**.

Pour mener à bien le cours d'étude des langues et des cultures, les élèves doivent démontrer **une progression de leur apprentissage au regard des objectifs d'apprentissage**, et un maintien de leur investissement personnel à l'égard de la composante tout au long des deux ans que dure le POP.

Engagement auprès de la communauté

I. Description et objectifs globaux de la composante

La composante du POP appelée engagement auprès de la communauté donne l'occasion aux élèves d'apprendre au contact des communautés, ainsi que d'appliquer les connaissances et les compétences acquises dans d'autres domaines d'apprentissage.

Elle invite les élèves à trouver leur place au sein de la communauté et à définir, explorer et comprendre les questions qui les concernent ainsi que leurs communautés, et sur lesquelles il leur est possible d'influer à travers leur engagement auprès des communautés.

Dans le cadre de cette composante, la notion de **communauté** peut être envisagée selon trois dimensions qui facilitent la prise de conscience et la compréhension, et guident et favorisent l'implication des élèves. Il s'agit de la dimension personnelle, de la dimension relationnelle et de la dimension systémique.

Trois principes soutiennent **l'engagement** dans cette composante : le dialogue, la réciprocité, et la réflexion et la réflexivité.

Les dimensions de la notion de communauté et les principes qui sous-tendent l'engagement guident les élèves dans leur engagement auprès de la communauté. Ces dimensions et ces principes accompagnent et orientent le processus d'apprentissage et d'engagement, et sont soutenus et renforcés tout au long de ce dernier.

Dans le cadre de cette composante, le processus d'apprentissage et d'engagement se fonde sur l'apprentissage reposant sur la recherche, l'apprentissage contextuel et des pédagogies fondées sur l'action. Composé de trois étapes (explorer et préparer, comprendre et agir, évaluer et partager),

ce processus vise à répondre à des besoins et des défis pertinents qui sont établis par les communautés ou avec leur collaboration.

L'interaction entre ce processus, les principes et les dimensions aboutit à un résultat qui peut contribuer à enrichir le parcours des élèves, à encourager un engagement auprès des communautés qui soit critique et éthique tout en tenant compte de leur contexte, et à donner lieu à une participation et une contribution efficaces.

Les objectifs globaux de l'engagement auprès de la communauté sont d'amener les élèves à :

- nouer des relations et établir une collaboration qui contribue au bien-être individuel et collectif ;
- développer une prise de conscience de la complexité et apprendre à mettre en valeur différentes façons de savoir, de faire et d'être ;
- favoriser l'intégrité empreinte de compassion, la solidarité éthique et l'espoir actif ;
- adopter des pratiques réfléchies et réflexives et les utiliser pour poser des fondations cognitives et affectives qui soutiennent l'apprentissage permanent et la citoyenneté mondiale.

II. Structure de l'apprentissage et de l'enseignement dans l'engagement auprès de la communauté

Apprentissage et engagement	Description	Attentes relatives à l'apprentissage et à l'enseignement	Exigences spécifiques au volume horaire
Apprentissage guidé	<p>Activités ou expériences guidées par l'enseignant ou l'enseignante, qui offrent aux élèves l'espace et le temps nécessaires pour favoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'exploration et l'analyse de questions et de concepts pertinents ; • la réflexion et le dialogue, la préparation et un soutien continu ; • un encadrement individuel et des discussions de groupe ; • l'établissement de relations entre les élèves et le personnel enseignant, qui façonnent l'engagement dans et avec la communauté. 	<p>Obligatoire pour l'ensemble des élèves dans le cadre d'activités guidées par l'enseignant ou l'enseignante. Les domaines suivants doivent être couverts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction et orientation • Soutien continu • Points de contrôle : évaluation narrative (voir : « Évaluation ») 	<p>Nombre d'heures d'apprentissage guidé : 30 heures minimum</p>
Engagement actif dans et avec la communauté	<p>Activités ou expériences menées par les élèves, qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • donnent lieu à des interactions directes avec la communauté ; • incluent le temps passé dans et avec la communauté, en dehors de la salle de classe ; • sont élaborées et mises en œuvre conformément aux directives et exigences de la composante d'engagement auprès de la communauté. 	<p>Les élèves façonnent leur propre parcours d'engagement auprès de la communauté, de manière autonome et avec le soutien de l'enseignant ou de l'enseignante pour certaines activités d'apprentissage guidées réparties tout au long du parcours.</p>	<p>Nombre d'heures d'engagement actif (en dehors du temps d'apprentissage guidé) = non précisé</p>

III. Évaluation

L'établissement scolaire est chargé de suivre et d'évaluer l'apprentissage et l'engagement des élèves. Il lui incombe aussi de déterminer et d'indiquer si les élèves ont réussi le cours.

L'évaluation de la composante s'attachera à chercher des preuves de l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Certains objectifs peuvent être démontrés plusieurs fois au cours de diverses tâches et activités d'apprentissage, et d'autres de manière occasionnelle. L'important est qu'il existe des preuves de la réalisation de chaque objectif.

Objectifs d'apprentissage

En s'engageant auprès de la communauté de manière sérieuse et constructive, les élèves développent les compétences, les qualités et les compréhensions nécessaires pour démontrer la réalisation des quatre objectifs d'apprentissage suivants.

Objectif d'apprentissage 1 : encourager l'engagement réciproque et axé sur le dialogue.

Objectif d'apprentissage 2 : explorer des systèmes et prendre conscience de leur rôle au sein de ces systèmes.

Objectif d'apprentissage 3 : développer, articuler et mettre en œuvre une pensée et une action éthiques.

Objectif d'apprentissage 4 : s'engager dans une pratique réfléchie et introspective.

L'ensemble des élèves :

- consignent dans un **journal d'apprentissage** leur investissement personnel et des preuves de leur apprentissage ;
- définissent **trois points de contrôle** (l'approche de l'évaluation narrative est recommandée pour évaluer ces points de contrôle).

Pour mener à bien la composante d'engagement auprès de la communauté, les élèves doivent **démontrer l'atteinte des quatre objectifs d'apprentissage et leur engagement continu** à l'égard de la composante au cours des deux ans que dure le POP.

Projet de réflexion

I. Description et objectifs globaux de la composante

Le projet de réflexion est un travail approfondi qui porte sur un dilemme éthique en lien avec un domaine à orientation professionnelle. Il est élaboré et mûri sur une longue période. En tant que fruit de l'initiative personnelle de l'élève, il doit offrir une représentation réfléchie de son expérience personnelle, ainsi que des connaissances et des compétences acquises tout au long du POP. Les élèves ont la possibilité de concevoir leur projet de réflexion sous différents formats de présentation qui incluent les modes de communication écrit, verbal, visuel et audiovisuel.

Le projet de réflexion donne aux élèves l'occasion de mener le type de réflexion qui sera nécessaire dans leur avenir professionnel. Il favorise la recherche critique et approfondie, la réflexion et la réflexivité, les compétences de communication professionnelles, la découverte intellectuelle et la créativité par l'exploration d'un dilemme en lien avec le domaine professionnel tout en prenant en compte différentes influences et perspectives dans les contextes présents, passés, locaux et mondiaux.

Les objectifs globaux du projet de réflexion sont d'aider les élèves à :

- entreprendre une recherche personnelle ;
- développer des compétences de recherche et de pensée critique pour explorer un dilemme éthique ;
- explorer et comprendre différentes perspectives locales et/ou mondiales ;

- évaluer la fiabilité et le biais des ressources découvertes pendant le processus de recherche ;
- développer des compétences de communication efficaces en construisant une argumentation structurée, cohérente et équilibrée ;
- développer des compétences d'autogestion pour soutenir le processus de recherche, de rédaction et de création du produit ;
- adopter une pratique réflexive continue pour définir leur position personnelle.

II. Vue d'ensemble du projet de réflexion

Le parcours d'apprentissage du projet de réflexion s'articule en tenant compte des processus d'apprentissage par résolution de problèmes. Il représente les principales activités que les élèves doivent réaliser. Bien que le projet de réflexion débouche sur un travail individuel, un parcours guidé est proposé afin d'étayer l'expérience des élèves en leur offrant de multiples occasions de recevoir, en temps opportun, du soutien, des conseils et des retours d'information, et de réfléchir. Tout au long du parcours d'apprentissage, chaque élève bénéficie de l'accompagnement d'une personne chargée de la supervision du projet de réflexion. Pendant cette période, les élèves consignent également dans un journal d'apprentissage leurs idées, notes, expériences, retours d'information et réflexions. Cette pratique favorise une réflexion authentique et régulière.

Le parcours d'apprentissage du projet de réflexion inclut les activités suivantes.

Étape	Tâches
Phase de préparation et de planification	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des connaissances de base • Définition d'un dilemme éthique • Échanges entre pairs • Plan de recherche et proposition de projet • Retours d'information et réflexion
Phase de recherche et d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de recherches • Analyse et synthèse des recherches • Retours d'information et réflexion
Phase de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une version préliminaire
Présentation des conclusions	<ul style="list-style-type: none"> • Présentations des élèves • Retours d'information et réflexion
Achèvement et envoi	<ul style="list-style-type: none"> • Révision et finalisation du projet • Réflexion écrite finale • Soutenance avec la personne chargée de la supervision du projet de réflexion • Envoi du projet à l'IB

III. Évaluation

L'évaluation du projet de réflexion combine une évaluation formative (au moyen du journal d'apprentissage, de la présentation et de la soutenance) et une évaluation sommative (au moyen du projet de réflexion lui-même et d'une réflexion écrite finale qui doit être envoyée dans le formulaire de réflexion finale [RP/FRF]). Les élèves doivent être en mesure d'atteindre les objectifs d'évaluation suivants dans le cadre de la réalisation de leur projet de réflexion.

Assessment objectives	
Connaissance et compréhension (OE1)	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et décrire un dilemme éthique en lien avec un domaine professionnel.• Démontrer une connaissance et une compréhension de la terminologie et des concepts liés au projet.
Application et analyse (OE2)	<ul style="list-style-type: none">• Appliquer des méthodes de recherche adaptées.• Analyser des perspectives différentes sur un dilemme éthique.• Analyser les implications et les retombées d'un dilemme éthique pour différents individus ou groupes et dans différents contextes.
Synthèse et évaluation (OE3)	<ul style="list-style-type: none">• Démontrer une capacité à synthétiser les recherches, à établir des liens entre les idées et à relier les idées et les preuves.• Formuler une position personnelle sur un dilemme éthique et réfléchir aux retombées possibles.• Justifier sa pensée et ses choix en utilisant le raisonnement et la réflexivité.• Évaluer et réfléchir sur l'expérience d'apprentissage, notamment l'efficacité du projet et le développement personnel.
Communiquer les résultats de la recherche (OE4)	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer les résultats de la recherche de manière organisée et cohérente.• Communiquer les résultats de la recherche en utilisant la terminologie et les conventions structurelles et stylistiques appropriées.

Le projet de réflexion est évalué en externe. Le projet final et la réflexion sont donc envoyés à l'IB pour évaluation.

À propos de l'IB : depuis plus de 50 ans, l'IB se bâtit la réputation d'offrir des programmes d'enseignement stimulants et de grande qualité, qui développent une sensibilité internationale chez les jeunes et les préparent à relever les défis de la vie au XXI^e siècle et à contribuer à la création d'un monde meilleur et plus paisible.

Pour de plus amples informations sur le Programme à orientation professionnelle de l'IB, rendez-vous sur la page <https://ibo.org/fr/cp>.

Les guides pédagogiques relatifs au tronc commun peuvent être consultés sur le Centre de ressources pédagogiques ou achetés sur le site du magasin de l'IB : <https://ibo.org/fr/new-store>.